
Projet Pédagogique

Accueil de loisirs du Sisco

Du 1 septembre 2025 au 3 juillet 2026



UFCV

animation territoriale



DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

- ⊙ Nature de l'accueil
- ⊙ Implantation
- ⊙ Dates et horaires
- ⊙ Les locaux
- ⊙ Le public
- ⊙ Thème
- ⊙ Organisateur
- ⊙ L'équipe d'animation

II/ LE PROJET ÉDUCATIF ET ASSOCIATIF DE L'ORGANISATEUR

III/ LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE L'ÉQUIPE

IV/ ACTIVITÉS

- ⊙ Activités aux choix
- ⊙ Grands jeux
- ⊙ Inter-centre
- ⊙ Les sorties

V/ LA VIE QUOTIDIENNE

- ⊙ Journée type
- ⊙ Les temps forts

VI/ L'ÉQUIPE D'ANIMATION

- ⊙ Journée type de l'animateur
- ⊙ Le rôle de l'animateur
- ⊙ Le rôle de la directrice
- ⊙ Le rôle de l'assistant sanitaire
- ⊙ Les réunions et leurs buts
- ⊙ Les formations des animateurs

VII/ LA COMMUNICATION, BILANS ET SUIVI

- ⊙ Famille
- ⊙ Enfants
- ⊙ Suivi des animateurs

VIII/ RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- ⊙ Les temps de pauses
- ⊙ Le téléphone
- ⊙ La ponctualité
- ⊙ La tenue vestimentaire
- ⊙ Cadre de lois

Introduction

Ce projet pédagogique a pour but de donner une idée sur ce que propose l'accueil de loisirs, dès l'accueil des enfants. Il y décrit notamment les valeurs défendues par l'accueil, d'objectifs qui seront mis en place qui viseront à créer un environnement d'apprentissage attrayant et inclusif, où chacun pourra développer ses compétences tout en s'engageant activement dans des activités en collaboration (ex : la créativité, la coopération et l'autonomie etc.).

Ce projet s'adresse aux parents, aux enfants également qui seront les principaux acteurs de nos projets mais aussi à l'équipe d'animation, qui en lien avec le directeur écrit ce projet.

Je crois fermement que l'apprentissage est un processus dynamique et interactif, et ce projet a pour but de le rendre accessible et attractif pour nous tous, qui sommes acteurs du bien-être des enfants accueillis.

Présentation de l'UFCV

Fondée en 1907, l'UFCV est une association nationale de jeunesse et d'éducation populaire à but non lucratif.

De la petite enfance au grand âge, en passant par le handicap, l'ufcv propose dans différents secteurs, de nombreux postes tel que notre service :

- **L'animation territoriale :**

L'UFCV organise, anime et gère des lieux d'accueils, accompagne les professionnel·les de l'enfance-jeunesse et conseille 100 collectivités locales sur les enjeux politiques de leurs territoires.

Mais également divers autres services :

- **Le Bafa et le Bafd :**

Premier organisme de formation au Bafa et Bafd en France, l'UFCV forme chaque année 30 000 jeunes adultes à encadrer des groupes d'enfants et d'adolescent·es pendant leurs temps de vacances et de loisirs.

- **Les séjours de vacances pour enfants et jeunes :**

Acteur historique du secteur, l'UFCV propose des séjours de vacances qui reposent sur des valeurs éducatives permettant à 24 000 enfants de grandir et de s'épanouir tous les ans. –

- **Les séjours de vacances adaptées organisés :**

L'UFCV s'attache à défendre et promouvoir l'accès aux vacances pour le plus grand nombre et en particulier pour des publics fragilisés : adultes et enfants en situation de handicap mental. Chaque année, 6 000 vacancier·es nous font confiance.

- **La formation professionnelle et l'insertion professionnelle :**

Certifiée Qualiopi, l'UFCV assure des formations qualifiantes aux métiers de la Jeunesse et des Sports, du secteur sanitaire et social et du médico-social.

Depuis quelques années maintenant l'ufcv œuvre pour l'éducation populaire, que ce soit dans les vacances, que l'on retrouve aussi dans l'animation avec une grande diversité de formes d'actions, la recherche et la créativité, une forte curiosité et l'estime et la confiance en soi.

I/ DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

◉ Nature de l'accueil

L'accueil du Sisco est un ACM de type accueil de loisirs

◉ Implantation

Il est situé au 47 rue François Deroussen, 80800 Hamelet

◉ Dates et horaires

Il est ouvert du 1 septembre 2025 au 3 juillet 2026. Le lundi, mardi, jeudi et vendredi, le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h à 18h30.

Pas de vacances scolaires

◉ Les locaux

Les enfants sont accueillis dans les locaux situés à Hamelet. Nous avons à disposition une salle des fêtes, une bibliothèque, 3 salles d'activités et les extérieurs.

L'accueil est composé de 3 salles, des WC maternelles et primaires, un bureau d'animation et de direction, une cuisine, un local de stockage.

Au niveau des extérieurs nous avons accès à une cour, un terrain de foot et d'un préau

◉ Le public

Pour la période, le nombre d'enfants accueillis sera d'environ 40, répartis de manière suivante :

Pour les 3-6 ans : environ 15 enfants

Pour les 6 et + : environ 25 enfants

◉ Thème

Le thème de la période sera « Les 4 saisons ».

Ce thème permet de faire des activités autour du monde de différents projets autour de Halloween, Noël etc

Ce thème a été défini en équipe, afin de pouvoir proposer diverses activités autour d'un thème que les enfants ont eux-mêmes choisis

◉ Organisateur

UFCV Haut de France : Rue Jules Barni, bâtiment E, 80000 Amiens
03.22.33.69.67 ufcvhautsdefrance@ufcv.fr

III/ LE PROJET ÉDUCATIF ET ASSOCIATIF DE L'ORGANISATEUR

Récemment, l'UFCV a actualisé son projet associatif. Celui-ci repose désormais sur quatre grands piliers : l'engagement, la solidarité, l'éducation, et la transition écologique.

À la suite de ce travail, le projet éducatif sera retravaillé également.

Le projet pédagogique de l'accueil sera alors amené à évoluer.

Nous allons continuer de baser nos actions en fonction de ses grandes idées.

Le projet éducatif de l'accueil de loisirs est rédigé par l'organisateur, ici l'UFCV. Il rassemble une série d'objectifs éducatifs, pour tous les accueils de l'organisateur. Ces objectifs sont les suivants :

- ❖ Favoriser les relations, les échanges, la communication entre toutes les personnes du centre.
- ❖ Le centre de loisirs construit une relation éducative centrée sur les projets, actions et activités collectives adaptés aux enfants.
- ❖ Le respect des droits de l'enfant.
- ❖ Un accueil pour les enfants qui répond aux nécessités et aux besoins : découverte, créativité, imagination, dépaysement.

Méthode pédagogique :

La pédagogie par objectifs : est une approche éducative qui se concentre sur la définition claire des objectifs d'apprentissage avant de commencer une activité ou un projet. Cette méthode implique plusieurs étapes clés :

Définition des objectifs : Le directeur formule des objectifs précis et mesurables, qui indiquent ce que les enfants doivent savoir ou être capables de faire à la fin d'une activité.

Planification des activités : Les activités pédagogiques sont ensuite conçues en fonction de ces objectifs, afin de garantir que chaque activité contribue à leur atteinte.

Évaluation : L'évaluation des activités est liée directement aux objectifs fixés. Cela permet de mesurer (quantité/ qualité) dans quelle mesure les enfants ont acquis les compétences et connaissances visées.

Adaptation : En fonction des résultats obtenus, les animateurs peuvent ajuster leur activité pour mieux répondre aux besoins des enfants.

Cette méthode vise à rendre l'apprentissage plus efficace et ciblé, en s'assurant que chaque activité contribue à l'atteinte des résultats souhaités

Pédagogie par projets : Le directeur, par le biais de projets ou de « mini projet » favorise l'apprentissage, permettant aux enfants de travailler sur des thèmes en équipe, développant ainsi des compétences pratiques et collaboratives.

Pédagogie différenciée : Adapte les méthodes d'apprentissage aux besoins, aux intérêts et aux rythmes de chaque enfant, pour favoriser une meilleure inclusion et un apprentissage personnalisé.

III/ LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE L'ÉQUIPE

INCLUSION	AUTONOMIE	CRÉATIVITÉ
Permettre à un enfant en situation de handicap de se sentir en sécurité dans un environnement « nouveau »	Permettre à l'enfant d'être un acteur principal au sein de l'accueil	Mettre en place des moyens pour faire que l'enfant apprenne dans un environnement sain

- Proposer des activités adaptées aux différents publics (handicap) - Rencontre avec différents organismes	- Permettre le développement de l'autonomie. - Favoriser l'accès à la citoyenneté, la prise d'initiative et de responsabilité. - Favoriser la prise de conscience écocitoyenne des enfants pour la préservation de leur environnement. - Développer l'estime de soi. - Encourager l'enfant à être acteur des projets.	- Faire découvrir aux enfants de nouvelles activités. - Promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, au sport, à la découverte de tout environnement naturel, géographique, social. - Préserver les notions de plaisirs, de bien-être, d'épanouissement, de rêve, d'imaginaire ou ludique.
- Handisport - Interventions de structures - Mis en place de petits jeux/ ateliers	- Responsabiliser les enfants à travers des tâches quotidiennes en leur donnant des	- Choisir des activités variées, adaptées et qui répondent à ses besoins en

(cuisine, jardinage)	rôles précis. - Actions de sensibilisation. - Donner des responsabilités et un rôle précis à l'enfant en prenant en compte ses désirs. - Gestion des pointages et de la tablette. - Choix des règles (négociable/ Non négociable) - Choix de l'activité	développement. - Varier les types d'activités, solliciter des intervenants extérieurs. Développer la pratique des activités de pleine nature dans notre environnement. - Mise en place de débats et de boîtes à idées, murs d'expression, temps de discussion
----------------------	--	---

IV/ ACTIVITÉS

◉ Activités aux choix

Tous les matins chaque animateur proposera une activité.

Les différentes activités seront proposées aux enfants, et ils pourront choisir vers laquelle ils souhaitent se tourner.

Tous les matins se sont des activités différentes qui seront proposées.

Des temps « vides » seront également proposé aux enfants. Il s'agit de moment où se sont eux qui choisissent de A à Z l'activité qu'ils souhaitent mettre en place. L'animateur est toujours présent pour accompagner l'enfant dans sa démarche mais ne fait pas à sa place.

Grands jeux

Il sera demandé aux animateurs de préparer au minimum 1 grand jeu par semaine, par groupe.

Les grands jeux peuvent être organisés en commun.

Pour rappel, un grand jeu c'est : un moment particulier dans une journée, il fait appel à l'imagination et la découverte de tous les participants ; un grand jeu demande de la part des animateurs une grande coordination. Une sensibilisation est nécessaire, ainsi qu'une mise en scène. Un meneur doit être présent pour organiser le jeu.

Il y a également une fin.

Les animateurs doivent jouer un rôle du début à la fin du jeu, par un jeu de scène, un déguisement, du maquillage.

VI/ LA VIE QUOTIDIENNE

◉ Journée type

Horaires	Déroulement
7h30 – 8h30	Accueil des enfants, ils sont accueillis dans le centre avec les familles. Activité aux choix de l'enfant (libre ou proposée). Lavage des mains en arrivant sur l'accueil
9h30 – 11h (le lundi)	Réunion de préparation de la semaine (point sur la semaine passée, préparation des activités de la semaine)
11h30 - 13h30	Temps de repas pour les enfants et les animateurs, tout le monde mange ensemble. C'est un moment convivial de la journée.
16h00-18h30	Goûter et petit échange de fin de journée avec les enfants et les animateurs.
16h00 - 18h30	Départs échelonnés des enfants.

Les horaires sont donnés à titre indicatif, ils ne sont pas fixe et peuvent évoluer au cours de l'accueil.

◉ Les temps forts

❖ L'accueil et le départ échelonné

L'accueil de tous les enfants se fait dans les locaux de l'accueil de loisirs. Les animateurs accueillent les enfants et les familles.

Lors de ces temps les enfants sont « libres » de leurs jeux. Des activités leurs sont proposées et sont permanentes, c'est à eux de choisir ce qu'ils veulent faire. Elles peuvent se faire en intérieur comme en extérieur.

❖ Le repas

Le repas est un moment convivial et d'échange pour les enfants, comme pour les animateurs. Le repas se prend dans la cantine située à Vaux sur Somme pour les petits et les grands.

Les animateurs mangent à table avec les enfants. Les animateurs distribuent les repas aux enfants. Ils doivent à la fin de leur repas empiler leurs assiettes au milieu de la table, avec les déchets dans une seule assiette. Les enfants peuvent aller seul remplir leur carafe d'eau à la fontaine, et peuvent demander et aller se resservir s'ils le désirent. A la fin du repas, les enfants nettoient leur table. Cela leur permet de participer aux tâches de la vie quotidienne, ainsi que de respecter le personnel et le lieu de cantine.

❖ Le goûter

Le goûter est pris tous ensemble. Il peut être pris dans la structure ou en extérieur.

C'est un moment convivial, où les animateurs et les enfants partagent leur moment de leurs journées.

Chacun a le droit de s'exprimer, et donne son avis positif comme négatif.

Le goûter est pris entre 16h00 et 16h45. Chaque enfant choisit ce qu'il veut manger. Il est généralement composé d'un produit laitier, d'un fruit ou d'une compote et d'un gâteau.

VI/ L'ÉQUIPE D'ANIMATION

◉ Journée type de l'animateur

Horaires	Déroulement
7h30	Arrivée des animateurs et de la direction.
7h30 - 8h30	Accueil des enfants et des familles dès leur arrivés à l'accueil de loisirs. Les animateurs proposent des activités aux enfants et jouent avec eux.
9h30 – 11h00 (le lundi)	Réunion d'équipe
11h30 - 13h30	Au moment du repas, les animateurs mangent avec les enfants. C'est un moment d'échange et de convivialité. Les animateurs accompagnent les enfants dans la prise de repas et les aide à s'autonomiser à la cantine, par le fait d'empiler son assiette de se resservir et de nettoyer les tables en fin de repas. Temps d'activités et jeux extérieurs.
16h00 – 18h30	Le goûter est pris ensemble. Les enfants aident les animateurs à sa préparation. C'est le moment pour les animateurs d'échanger avec les enfants sur les journées, de manière ludique.
16h45 - 18h30	Comme le matin, l'animateur est présent avec les enfants et proposent des activités et des jeux. Ils jouent avec les enfants. Il fait le relais auprès des familles pour faire passer les informations. Il est également toujours poli envers elles.

Les horaires sont donnés à titre indicatif, ils ne sont pas fixes et peuvent évoluer au cours de l'accueil.

L'équipe d'animation :

Fafet Aurore	Cap petite enfance	Animatrice
Samson Magalie	BAFA- Base BAFD	Animatrice
Firmin Ophelia	BAFA	Animatrice
Demarcy Marine	BAFA	Animatrice
Melin Océane	BAFA	Animatrice
Cotteret Sabrina	BAFA	Agent de restauration
Mehay Anne		Agent de restauration

* Faire un projet pédagogique avec ses animateurs présente plusieurs avantages :

1. **Développement des compétences** : Les projets pédagogiques permettent de développer des compétences variées, comme la créativité, la communication, et le travail d'équipe. Les participants apprennent à planifier, organiser et exécuter un projet.
2. **Apprentissage ludique** : L'animation offre une approche ludique de l'apprentissage, ce qui rend les connaissances plus accessibles et engageantes. Cela permet aux animateurs de se sentir impliquer activement dans leur mission.
3. **Renforcement des valeurs sociales** : À travers des activités collectives, les projets favorisent la coopération, la solidarité et le respect des différences, des valeurs essentielles dans un cadre éducatif.
4. **Adaptabilité** : Les projets peuvent être adaptés à différents âges et niveaux, ce qui les rend flexibles et inclusifs. Cela permet de toucher un large public.
5. **Évaluation des acquis** : Ils offrent une opportunité de mesurer les acquis des participants, tant sur le plan individuel que collectif, facilitant ainsi le retour d'expérience et l'amélioration continue.

Rôles et fonctions :

◉ Le rôle de l'animateur

L'animateur a pour mission au sein d'une équipe de mettre en place des activités et des loisirs d'enfants et de jeunes dans le cadre d'activités ou de projets concrets. Il est là pour accompagner l'enfant et le jeune dans son développement personnel, et au sein de la société. Il est garant de sa sécurité physique morale et affective.

Il est force de proposition, il respecte les enfants en tant qu'individus et sait s'adapter. Il peut adopter plusieurs postures dans une journée :

- Jouer avec les enfants
- Faire jouer les enfants
- Donner à jouer aux enfants
- Laisser jouer les enfants

C'est également un référent auprès des familles. Il adopte une posture et un langage adapté à chaque situation.

◉ Le rôle du directeur

Le directeur construit, en collaboration avec son équipe d'animation, le projet pédagogique. Il est en charge de la coordination de l'ensemble de l'équipe, il a un rôle de formation et de suivi auprès de ses animateurs qu'ils soient stagiaires ou diplômés. Il a en charge la gestion quotidienne de l'accueil (administrative, financière et matérielle)

Il détermine ce qui est négociable et non négociable pour l'organisation de l'accueil. Il associe également différents partenaires au sein de l'accueil, et en gère les relations.

◉ Le rôle de l'assistant sanitaire

Au sein de l'équipe, un animateur formé au premier secours, sera nommé assistant sanitaire. Voici les missions qu'il aura en charge :

- Il est responsable de l'infirmerie, du suivi sanitaire, des soins et de la vérification des trousseaux pharmaceutiques.
- Il est le seul à avoir accès aux traitements des enfants, sous ordonnance médicale, fournis par les familles.
- Il recense les particularités médicales des enfants et en informe l'équipe - Il est en charge de la prévention sanitaire auprès des enfants - Il est en charge du bon respect du cahier d'infirmerie.
- Il est le référent santé auprès des parents. Généralement ce rôle est pris en charge par le directeur de la structure.

VII/LA COMMUNICATION

◉ Famille

Quand ?	Comment ?
Avant / Pendant	Les plannings d'activités sont affichés à l'entrée de l'accueil périscolaire, ainsi que les menus. Ils sont également visibles sur le site facebook du Sisco
Après	Une enquête de satisfaction est à remplir, anonymement, sur les points positifs, ou à améliorés de la structure et sur la période

Enfants

Quand ?	Comment ?
Avant	Les enfants présents à l'accueil de loisirs sont très vite sollicités pour avoir leurs premières idées d'activités. Nous leur demandons très régulièrement ce qu'ils souhaitent faire, et les thématiques qu'ils souhaitent aborder.
Pendant	Le planning détaillé est affiché le premier jour pour la semaine à venir.
Après	Un bilan de fin de période, toujours de manière ludique, est fait avec les animateurs.

◉ Suivi des animateurs

Quand ?	Comment ?
Pendant	1 fois par semaine, une réunion est faite, pour évoquer les points positifs et a améliorés éventuellement.
Après	A la fin de la période un bilan général est fait avec les animateurs pour programmer la prochaine période (thème etc.)

ÉVALUATION

<u>Objectifs</u>	<u>Critères</u>	<u>Indicateurs de réussite</u>
Permettre le développement de l'autonomie de l'enfant	Laisser le choix aux enfants de choisir son activité	Au moins 12 enfants dans le bilan de fin de journée es content de pouvoir choisir son activité
Proposer des activités pour des publics « différents »	Être capable de proposer les « mêmes » activités à un public dit « différent »	Au moins 18 enfants ont apprécié faire l'activité « Cécifoot »
Favoriser la communication (verbale et non verbale)	Création d'un groupe de communication et de partage d'image (WhatsApp et Facebook)	Au moins 32 familles font partis de ces groupes
Découvrir de nouveaux sens	Jeux et activités autour du handicap	Au moins 21 enfants ont aimé faire les jeux à l'aveugle et en fauteuil
Proposer des activités plein air	Proposer des jeux co ou individuels ludiques	Au moins 15 enfants ont aimé la balle aux prisonniers

VIII/ RÈGLEMENT INTÉRIEUR

◉ Le téléphone

Le téléphone est un outil de travail avant tout ; l'animateur peut s'en servir lors d'une animation comme outils de travail, mais peut également l'utiliser pour faire des recherches.

Cependant son utilisation pour le cadre privé, devra en être fortement limitée.

Si toutefois l'animateur attend un appel ou message important, il le signal à la direction le plus tôt possible.

Il peut également être utilisé pour prendre des photos des activités ou des enfants dans le cadre d'une diffusion aux familles.

Il est cependant **interdit** de diffuser des photos d'enfants sur les réseaux sociaux personnels des animateurs.

De même que de prendre le contact des jeunes via leurs réseaux sociaux.

◉ La ponctualité

L'animateur doit arriver 5 min avant sa prise de poste afin de préparer au mieux l'arrivée des enfants, ainsi que son espace de travail.

Un planning avec les horaires détaillé de chacun sera affiché dans le bureau

◉ La tenue vestimentaire

Une tenue vestimentaire particulière ne sera pas demandée aux animateurs, cependant ils doivent garder à l'esprit qu'ils sont présents pour travailler auprès d'enfants, et de faire attention de l'image qu'ils peuvent renvoyer auprès des familles. Les tenues en rapport avec la thématique de l'accueil sont les bienvenus.

Les chaussures doivent être en accord avec l'activité qui sera pratiquée. Si une activité sportive est mise en place on évitera donc les tongs ou sandales.

Lors d'une sortie où la baignade est organisée (piscine, base nautique mer etc...), il sera demandé aux femmes de porter un maillot de bain une pièce, ou deux pièces de sport. Les maillots de bain type bikini ou, qui tiennent avec des ficelles ne seront pas autorisés (peuvent facilement se retirer). Pour les hommes un slip ou caleçon de bain (les shorts étant interdits dans les piscines)

◉ Cadre de lois

Au sein de l'accueil il est strictement interdit de :

- Consommer de l'alcool ou d'être en état d'ivresse dans l'enceinte de l'accueil.
- Fumer dans l'enceinte de l'accueil.
- Consommer des substances illicites ou venir sous l'emprise de substances illicites.

Si ces mesures ne sont pas respectées, des sanctions seront prises. Elles peuvent aller de la rupture de contrat à la sanction pénale.